



TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR, DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITÉ/NOTE QUINZO »

29 JANVIER : COMITÉ DES CRIELS DE L'ANICAP

La matinée était consacrée à la présentation du volet lait du plan de filière caprine construit fin 2017 suite aux États Généraux de l'Alimentation et disponible sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Un point a ensuite été fait l'après-midi sur la concertation pilotée par l'ANICAP avec les ONG welfaristes de bien-être animal par Aurélia Warin, consultante engagée par l'ANICAP comme tiers pour la concertation.

1 FÉVRIER : 2^{ÈME} COMITÉ DE PILOTAGE - DIFFUSION DU GBPH EUROPÉEN



Ce deuxième comité de pilotage qui rassemblait une vingtaine de producteurs laitiers fermiers des trois espèces et de techniciens produits laitiers fermiers a permis de faire le point sur l'organisation des formations de techniciens dès septembre, ainsi que sur la mise en forme et le contenu des supports de formation toujours avec le soutien financier de l'ANICAP. Ainsi, une première formation test auprès de producteurs aura lieu mi-mars 2018 (*repoussée finalement mi-avril*) afin de tester une première fois les supports de formation en conditions réelles, et de les adapter ensuite pour les premières formations de producteurs à l'automne.

6 FÉVRIER : SECTION CAPRINE D'INTERBEV

Après un point de conjoncture, la section a calé les axes de communication sur le chevreau pour 2018 et fixé les orientations pour 2019 et après. **A l'initiative des producteurs, la section a validé le dépôt d'un dossier de demande de financement européen pour 2019-2021 sur la viande de chevreau, qui permettrait de bénéficier ainsi de 80% de financement de la commission européenne et de donner une nouvelle impulsion à nos actions de promotion du chevreau.**

6 FÉVRIER : GROUPE DE TRAVAIL CHARTE CHEVREAU

Le projet de charte chevreau a été inscrit comme un axe de travail fort du volet viande du plan de filière caprine. Le groupe de travail a avancé sur le contenu concret des différents volets de la charte : naisseur, engraisseur, transport, abatteur, à partir d'un document de travail. La prochaine réunion aura lieu en mai.

Destinataires : CA FNEC, équipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

Note Quinzo

Semaines 5 et 6

Du 29 jan. au 9 fév. 2018

L'AG FNEC ? C'est BIENTOT !

N'oubliez pas de vous inscrire à notre Assemblée Générale qui aura lieu les 4 et 5 avril en Saône-et-Loire (71) !

4^{ème} NEWSLETTER : VIANDE

Les newsletters ont pour objectif de rendre plus lisible l'avancement des différents dossiers travaillés à la FNEC, **n'hésitez pas à la diffuser largement aux producteurs !**

Au sommaire de cette newsletter :

- Conjoncture viande caprine
- Volet viande du plan de filière
- Retour commission viande FNEC
- Action « Made In Viande »
- Sites Interbev et La-Viande.fr

À retrouver en ligne sur :

bit.ly/FNECNewsletter4

CONTACTEZ-NOUS

Sophie Espinosa, directrice
sespinosa@fneec.fr - 01 49 70 71 96
Estelle Boullu, chargée de mission
eboullu@fneec.fr - 01 49 70 74 33

 @EleveursChevres
 EleveursChevres

FNEC
 Fédération Nationale
 des Éleveurs de Chèvres

42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09
 Tél : 01 49 70 71 07 - Fax : 01 42 80 63 80
 E-mail : sespinosa@fneec.fr
 Site internet : www.fneec.fr

Régie par la loi de 1884 - Siret 33451753900022-APE 9411Z